

Image not found or type unknown



vente maison en usufruit et nue-propriété

Par **patou13**, le **31/03/2022** à **10:26**

bonjour

nous sommes actuellement entrain de vendre la maison familiale.

Ma mère est vendeuse à concurrence de HUIT SEIZIEMES (8/16) en pleine propriété et de HUIT ZEIZIEMES (8/16) en usufruit

et moi même ainsi que mes frères et soeurs sommes mentionnés comme vendeurs à concurrence chacun de UN SEIZIEMES (1/16) en nue-propriété (nous sommes 8 enfants)

je pensais que seule ma mère allait recevoir l'argent de la vente.

Mais là, j'ai un doute

Pouvez vous me renseigner ?

cordialement

Par **youris**, le **31/03/2022** à **11:00**

bonjour,

le notaire répartira le prix de vente en fonction des droits de chacun dans le bien vendu.

salutations